

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 19/02/2026

Membres AS Présents :

Lucas PECHARD (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Guilhem CHEVILLARD (Secrétaire général de l'AS ISAE-SUPAERO)
Ulysse PERRIN (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Martin RAOUL (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Ton HERBERT (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Benjamin LUCANTE (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Quentin LE MORILLON (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Titouan RENAUX (Responsable Développement Durable de l'AS ISAE-SUPAERO)

Tableau récapitulatif des décisions du CA

Ci-dessous un tableau récapitulatif (cf. plus bas pour le détail et les explications).

AUTEUR	TYPE DE DEMANDE	DÉCISIONS
Club Football	Demande d'achat de maillots	Demande refusée
Club Alpinisme	Transfert du budget de sorties annulées	Demande acceptée
Titouan Renaux	Création du club futsal	Demande acceptée
Club Handball	Demande de budget matériel	Demande partiellement acceptée
Auguste Chauviré	Création de club Supaviateurs	Demande refusée
Vivien Bordet	Création du club Flag Football	Demande partiellement acceptée
Jules Bois et Julien Taillard	Demande de création du club karting	Demande partiellement acceptée
Club Volley	Demande de budget matériel	Demande partiellement acceptée

Compte rendu détaillé de la réunion :

Club Foot - Gildas de Scorailles

Demande de compléter les jeux de maillots des équipes 1 et 2

Récapitulatif de la demande :

Le club football a proposé à ses joueurs de s'acheter à leurs frais, des tenues personnalisées (maillot avec flocage de numéro + prénom, short). Cependant tous les joueurs n'ont pas accepté de payer. Le club demande donc à l'AS d'acheter les maillots manquants, avec des numéros mais sans flocage (6 maillots pour l'équipe 1, 6 pour l'équipe 2), pour permettre aux deux équipes de jouer avec le même maillot en match.

Gildas a présenté un maillot à prix très faible (12,5€ l'unité).

De plus, des maillots neutres (numéro mais sans flocage) ont été faits il y a quelques années, mais il est impossible au club de retrouver la référence pour compléter le jeu de maillot.

Discussion et décision du CA :

En proposant aux joueurs de s'acheter leurs tenues personnalisées, le club football force l'AS à payer les maillots manquants pour les joueurs ne souhaitant pas acheter la tenue. De plus, en choisissant de compléter les jeux de maillots, ce problème se représentera dans le futur; ce n'est pas une option durable.

Le CA refuse donc de financer cet achat de maillots, et recommande au club football de proposer aux joueurs n'ayant pas de maillots d'acheter celui présenté par Gildas, qui est plus accessible (sans la tenue complète).

Décision votée à 4 voix sur 7, 1 abstention

Club Alpinisme - Antoine Delesalle

Demande de transfert du budget à cause de sorties annulées.

Récapitulatif de la demande :

Deux sorties (10 janvier et 1er février) n'ont pas été faites à cause de la météo, et ne seront pas rattrapées. Cela laisse 493,33€ libres dans le budget.

Antoine demande donc à ce que cet argent soit utilisé par le club pour:

- Rembourser à $\frac{2}{3}$ la location de ski de randonnée lors de la sortie du 8 février:
 $\frac{2}{3} * 36.10€ * 7 = 168,46€$
- Rembourser les déplacements de la sortie du 12 avril, non prévus car le guide a décalé celle du 7 février: $2 \text{ voitures} * (250\text{km} * 0,12€ + 12,40€) / 2 = 42,4€$
- Acheter des crampons pour les sorties cascade de glace: $2 * 99,99€ = 199,98€$

Cela fait un total de 410,84€.

Discussion et décision du CA :

Cette nouvelle répartition du budget du club alpinisme se fait en raison de sorties annulées à cause d'une mauvaise météo. Elle permet au club de rattraper ou remplacer ces sorties, et de s'acheter du matériel nécessaire. Le CA accepte donc la demande.

Décision votée à 8 voix sur 8

Club futsal - Titouan Renaux

Demande de création du club futsal

Récapitulatif de la demande :

Jusqu'ici, le futsal était une sous-section du club foot. Or beaucoup de joueurs (notamment des master) participent aux deux sessions futsal (le mardi et le samedi), créneaux durant lesquels le gymnase leur est réservé. Les joueurs ont même acheté des ballons par leurs propres moyens. Titouan a également inscrit l'équipe de Supaéro en coupe de France FFSU. Il demande l'ouverture du club, et un budget de 60€ (2 ballons d'entraînement et 1 pour la coupe de France, tous à 20€).

Discussion et décision du CA :

L'engouement pour ce nouveau club, et son indépendance du club foot incitent le CA à accepter cette demande. Toutefois il n'accorde que 2 ballons.

Par ailleurs, une bonne partie des actuels membres du club futsal ne sont pas adhérents AS. Le CA demande au président du club de vérifier impérativement l'adhésion de chacun des joueurs, sinon ils ne pourront pas participer aux entraînements.

Décision votée à 7 voix sur 7

Club Handball - Tom Brotelande

Demande de budget pour acheter un ballon de match, de la résine pour les entraînements, et une trousse de secours avec du strap.

Récapitulatif de la demande :

Le club Hand veut acheter un ballon sans résine pour les matchs, car la résine est interdite en match FFSU. À l'entraînement, le club utilise des ballons avec résine (moins cher), le club souhaite donc renouveler son stock de résine.

De plus, le club demande une trousse de secours, avec notamment du strap et une bombe de froid.

Discussion et décision du CA :

L'achat d'un ballon de match sans résine est nécessaire, le CA l'accepte. Toutefois l'AS dispose de stocks de strap, et nécessaire de soins. Le CA n'accepte donc que la commande de bombes de froid.

L'achat du pot de résine est un investissement nécessaire et durable, le CA l'accepte également.

Décision votée à 7 voix sur 8, 1 abstention

Club Supaviateurs - Augustin Chauviré

Demande de création du club Supaviateurs, pour les élèves ayant leur brevet de pilote privé.

Récapitulatif de la demande :

Déçus de découvrir qu'à Supaéro, rien n'était mis en place pour aider et encourager les élèves déjà pilotes à voler, Auguste ainsi qu'une douzaine d'étudiants déjà pilotes souhaitent créer un club pour aider (financièrement) les pilotes à voler, et faire découvrir l'aviation légère à tous.

Discussion et décision du CA :

Le CA apprécie la demande d'Auguste qu'il trouve fondée et envoûtante. Toutefois il n'est pas du ressort de l'Association Sportive de s'occuper des financements des vols. Par exemple, c'est l'administration de l'école qui subventionne le PPL, l'AS ne s'occupe que de vérifier que ceux qui passent le PPL (considéré comme un "sport cher") ne participent pas à un autre sport cher. Ainsi, le CA refuse la demande, et encourage Auguste à présenter sa demande de création du club Supaviateurs à l'administration (par exemple au mail: vie-etudiante@isae-sup aero.fr).

Décision votée à 8 voix sur 8

Club Flag Football - Vivient Bordet

Demande de création du club Flag Football

Récapitulatif de la demande :

Après avoir sondé les étudiants de l'école, Vivien demande au CA la création du club Flag Football, version mixte et sans contact du football américain. L'engouement autour de ce sport devrait augmenter au fil du temps, soutient Vivien, grâce à la présence du flag aux JO de Los Angeles en 2028 notamment.

De plus, il ambitionne d'organiser des matchs amicaux entre équipes de la région, l'ancrage de ce sport en France étant relativement local, et car il n'existe pas de branche flag football dans la FFSU.

Il demande un créneau durant lequel le terrain de rugby de Supaéro est libre, et du matériel: 2 ballons, des flag, des chasubles, plots et piquets.

Discussion et décision du CA :

Le CA attend de voir si l'engouement est concret autour de ce sport, et propose de prêter le matériel nécessaire, ainsi que le créneau du mardi soir pour permettre aux intéressés de venir essayer/pratiquer ce sport pendant 1 mois. À la fin de cette échéance, Vivien pourra repasser en CA pour présenter les résultats, et le CA officialisera alors la création de ce club.

Décision votée à 8 voix sur 8

Club karting - Jules Bois et Julien Taillard

Demande de création du club karting

Récapitulatif de la demande :

Le club karting a été fermé il y a deux ans. Jules et Julien ont trouvé les karts laissés à l'abandon et se sont lancés dans les réparations. Après avoir sondé les étudiants, ils se sont rendus compte que la demande était forte (plus de 60 intéressés). Ils proposent une nouvelle organisation pour ce club.

Grâce à un partenariat avec le karting des 2 murets ils souhaitent organiser deux fois par mois des sessions, ouvertes aux 30 membres du club (10 places au shotgun).

Ils souhaitent également participer à des compétitions telles que les 24h de l'ESSEC (à laquelle beaucoup d'écoles d'ingénieurs participent), ou les challenges RKC

Ils demandent donc 400€ pour la rénovation complète des 3 karts, et 1000€ de budget pour rembourser à 30% les sorties, avec un plafond pour chaque membre.

Ils ambitionnent également de développer un kart électrique, pour faire rayonner l'engagement de l'école auprès des technologies durables.

Discussion et décision du CA :

Le CA n'est pas contre l'ouverture du club karting, à condition de soumettre une demande plus aboutie, surtout au niveau du modèle économique. Pour cela, il invite Jules et Julien à se rapprocher des 2 trésoriers de l'AS. Le CA souhaite également que de vrais partenariats existent pour donner plus de crédibilité à la demande.

Décision votée à 6 voix sur 8.

Club Volley - Augustin Heraud

Demande de matériel

Récapitulatif de la demande :

En raison de la casse du câble d'un filet, le club en demande le rachat. Il demande également l'achat d'une bombe de froid et de strap pour les matchs.

Enfin le club demande l'achat d'un lot de 3 ballons de beach volley, pour permettre aux membres de profiter des terrains de l'ENAC (le président aurait un accord avec eux), du CREPS ou de ceux mis à disposition à Toulouse. Ces ballons pourraient également servir au MSB.

Discussion et décision du CA :

Le CA s'accorde sur l'achat du câble pour le filet, et d'une bombe de froid. Pour le strap: l'AS en dispose dans son local.

Le CA refuse l'achat de ballons de beach volley, qu'elle considère comme une activité estivale ne rentrant pas dans le cadre du club volley. De plus, des ballons seront fournis par les organisateurs du MSB.

Décision votée à 5 voix sur 6, 1 abstention.

Club aviron

Demande de répartition du budget.

Récapitulatif de la demande :

Le club avait demandé un budget pour participer aux Régataïades de Nantes, en prévoyant 12 personnes présentes. Ce nombre de personnes n'étant pas atteint, le club aimerait transvaser l'excédent d'argent dans la participation de plus de personne au stage de février, stage très riche pour la performance du club en compétition

Discussion et décision du CA :

Le CA trouve cette demande cohérente, d'autant plus qu'elle reconnaît l'importance du stage de février dans la progression des membres. Elle l'accepte donc.

Décision votée à 7 voix sur 8

Modification du Règlement Intérieur

Modification du paragraphe concernant le changement du prix de l'adhésion en milieu d'année.

Récapitulatif de la demande :

- Modification du paragraphe concernant le changement du prix de l'adhésion en milieu d'année

Modification du paragraphe suivant :

"Le montant des cotisations annuelles d'adhésion à l'AS et à la salle de musculation sont divisés par deux pour les étudiants n'ayant pas été présents sur le campus de l'ISAE-SUPAERO avant le 1er février l'année en cours."

Nouvelle version :

"Le montant des cotisations annuelles d'adhésion à l'AS et à la salle de musculation sont divisés par deux à partir du 1er février de l'année en cours."

Décision votée à 8 voix sur 8